

Le Lac-St-Jean

"SOYONS UNIS"

VOLUME III — No 20

ST-JOSEPH-D'ALMA, JEUDI, LE 7 OCTOBRE, 1943

Paul TREMBLAY, rédacteur.

Magnifique succès de l'initiation des Chevaliers de Colomb à Alma

Présidence du Député de District, M. J.-V. Tremblay. — Le Député d'Etat, M. L. Faguy, assiste au Congrès. — Nombreux visiteurs. — Initiation de 118 nouveaux membres. — Parade, messe, séance d'étude et banquet.

Les Chevaliers de Colomb, Conseil No 2722, de St-Joseph-d'Alma, district No 15, ont remporté un magnifique succès, dimanche dernier lors de l'initiation, alors que 118 nouveaux membres ont joint les rangs de cette association qui prend de plus en plus d'ampleur chaque jour. Ce mouvement qui groupe la classe dirigeante et l'élite de St-Joseph-d'Alma et des environs est appelé de plus en plus à rendre de grands services à la région, à la province et au pays tout entier. A l'heure actuelle où les systèmes sociaux, économiques et politiques des pays croulent sous l'avalanche des hérésies et des doctrines nouvelles et perverses, on compte largement sur les Chevaliers de Colomb pour l'après-guerre alors qu'on aura besoin d'une classe dirigeante bien éclairée pour appliquer la seule vraie doctrine, la doctrine sociale de l'Eglise.

La parade se reforma pour se rendre à l'église, où M. l'abbé Lamarre aumônier des Chevaliers de Colomb, chanta la messe. Le R. P. Hébert, prononça le sermon de circonstance et rappela aux Chevaliers le rôle social qu'ils sont appelés à jouer dans la société. Le Choeur de chant des hommes fit les frais du chant accompagné à l'orgue par Madame Bourget. M. J.-A. Langlois, chancelier et fidèle capitaine et M. Loïc Audet, secrétaire-financier, servirent la messe. La quête fut faite par M. Jos. Fillion, fidèle navigateur et M. Isid. Barrette, grand-chevalier du Conseil et fidèle Pilote.

Dans l'après-midi, eut lieu la séance du congrès, sous la présidence du député de district, M. l'avocat J.-V. Tremblay, qui souhaita la bienvenue aux deux délégués des autres districts et aux visiteurs. M. le pro-maire J.-J.

INITIATION DES FILLES D'ISABELLE, DIMANCHE A ALMA

L'initiation des Filles d'Isabelle, cercle 609, de St-Joseph-d'Alma, aura lieu dimanche le 10 octobre prochain. Cette association, qui groupe déjà près de 200 membres, s'impose par ses oeuvres, l'exemple qu'elles prêchent contribuent largement au relèvement social de la femme, de la femme au foyer.

Le ralliement se fera en face de l'hôtel-de-ville, à onze heures, dimanche. Toutes les Filles d'Isabelle sont priées de se rendre à l'hôtel-de-ville pour cette heure, afin de prendre part à la parade qui se rendra à l'église pour la messe, à 11 heures et demie.

Suite à la page 8

LE NOUVEAU STUDIO CBJ A CHICOUTIMI

Le poste CBJ, de la Société Radio-Canada à Chicoutimi a célébré le dixième anniversaire de sa fondation par l'inauguration d'un nouveau studio très spacieux et ultra-moderne. Le nouveau local de CBJ est situé sur la rue principale à Chicoutimi, au coeur de la ville, et sera beaucoup plus à la portée de toute la population. Depuis dix ans, soit depuis septembre 1933, le poste CBJ de Radio-Canada avait ses studios sur le boulevard St-Sacrement, à Chicoutimi. C'est donc une amélioration sensible et la population en saura gré aux directeurs de la Société Radio-Canada.

Suite à la page 8

CHEZ LES PROPRIOS

La Ligue des Propriétaires de St-Joseph-d'Alma, tiendra son assemblée régulière mensuelle, mardi, le 12 octobre, à 8 heures, dans la salle de l'hôtel-de-ville.

Tous les propriétaires de la ville sont priés d'assister à cette assemblée.

A NOS LECTEURS

Nous prions nos lecteurs, nos abonnés et nos annonceurs que les nouvelles, le carnet mondain, les petites annonces ou autres, devront être rendus au bureau du journal avant cinq heures le mardi après-midi, pour paraître dans la même semaine. Il est inutile d'apporter ces nouvelles ou autres à l'imprimerie d'Alma, elles risquent de n'être point publiées.

Nous faisons également appel à nos correspondants pour qu'ils adoptent la même conduite dans l'envoi de leurs courriers.

Suite à la page 8

Le Ve Emprunt de la Victoire

Dans quelques jours bientôt, les citoyens de notre région, comme ceux de tout le Canada, seront appelés à souscrire au cinquième emprunt de la victoire, probablement le dernier de cette guerre, espérons-le du moins, car c'est l'emprunt de la victoire.

Le comté du Lac-St-Jean est appelé à faire sa part et sa grande part dans le montant à souscrire. Chaque ville, chaque paroisse, chaque individu aura son objectif et il ne faut pas qu'on manque à ce devoir. Il faut supporter nos frères qui se battent pour nous et leur donner les armes dont ils ont besoin pour "Hâter la Victoire".

Nous ne pouvons donner cette semaine l'objectif de chaque paroisse, nous le publierons la semaine prochaine. Nous savons cependant que le montant de la sollicitation générale dans le comté du Lac-St-Jean a été fixé à \$100,000 tandis que l'on devra souscrire \$60,000 en épargne sur le salaire. Ces objectifs cependant, ne tiennent pas compte des souscriptions spéciales telles que celles des Caisses populaires, des Compagnies et autres.

L'an dernier la sollicitation générale avait rapporté la somme de \$71,650; cette année il faudra \$100,000. IL

(suite à la page 10)

Magnifique conférence de M. Jules Massé à Alma

Présidence de M. Geo. Caumartin. — Beau succès de la chorale Ste-Cécile et de M. Paul-E. Harvey. — Le concours de diction.

M. Jules Massé, L. S. S., président général de la Société du Bon Parler Français, a prononcé une magnifique conférence, samedi soir dernier, devant une foule qui se pressait dans la salle de l'hôtel-de-ville, de St-Joseph d'Alma. Le distingué confé-

rencier a été présenté par M. G. Caumartin, président de la Société St-Jean-Baptiste. M. Caumartin a dit quelques mots de la Société St-Jean-Baptiste et de la formation de la Société du Bon Parler Français avant

Suite à la page 3

AU CONSEIL DE VILLE

Le Conseil de ville de St-Joseph-d'Alma a tenu une séance régulière, lundi soir, sous la présidence du pro-maire, M. J.-J. Maltais. On remarquait la présence de MM. les échevins Henri Boivin, Edg. Hudon, Isidore Barrette, Marcellin Gauthier, J.-Louis Tremblay et Léonidas Simard.

Après la lecture du procès-verbal, M. le secrétaire J.-E. Côté, donna lecture de plusieurs lettres de la Commission Municipale de Québec, approuvant les dernières séances du Conseil et les comptes publics.

Le Conseil a accepté, lundi soir, d'accorder le service d'aqueduc et d'égoûts, pour la propriété de M. Justin Dallaire, rue St-Joseph, au coût d'environ \$200.

La démission de M. Jos. Leclerc comme constable, a ensuite été acceptée.

M. le secrétaire donne ensuite lecture des mutations de propriétés. On relève entre autres des ventes importantes de la Succession François Gagné, sur l'île Ste-Anne, à la compagnie Price Brothers, au Granit National et à quelques particuliers.

Une requête des citoyens du quartier nord, demandant des réparations au réseau électrique et à l'aqueduc est envoyé pour étude au Comité. Une autre requête des citoyens du même quartier demandant l'achat d'une pompe à incendie, pour St-Joseph-d'Alma est également renvoyée au Comité.

Suite et fin à la page 2

VACANCES PAYEES POUR LES OUVRIERS DE L'ALUMINUM

A la suite d'une entente intervenue entre le Syndicat National des Employés de l'Aluminium d'Arvida, Inc. et la Compagnie un nouveau plan de vacances a été dressé et a reçu la sanction du Bureau Régional du Travail. Les règles qui régissent le plan des vacances sont les suivantes :

A. Les employés payés à la semaine

Les employés payés à la semaine auront droit à des vacances payées comme suit :

Les employés auront droit à une semaine de vacances après six mois de services et deux semaines après un an de services.

L'allocation qu'on paiera durant les vacances sera égale au salaire régulier de l'employé. (Sans compter le temps supplémentaire.

B. Les employés payés à l'heure.

Les employés payés à l'heure auront droit à une semaine de vacances avec paye — après un an des services continus. Ces vacances doivent être prises durant l'année de calendrier des services de l'employé. Ensuite il aura droit à une semaine de vacances à chaque année de calendrier.

Suite à la page 10



M. l'avocat J.-V. Tremblay, député du district No 15.



M. Isidore Barrette, G.-chevalier, conseil 2722.

Le Congrès de dimanche dernier était réhaussé par la présence du Député d'Etat, M. Ludger Faguy, de Québec. On remarquait également de fortes délégations des autres districts de la région, de Chicoutimi en particulier.

Environ 300 Chevaliers de Colomb prirent part à la grande parade qui se forma à la salle des Chevaliers et se rendit à l'hôtel-de-ville pour l'initiation au 1er degré. 118 nouveaux membres, un record pour l'association du District No 15, prêtèrent le serment d'usage. Après l'initia-

tion la parade se reforma pour se rendre à l'église, où M. l'abbé Lamarre aumônier des Chevaliers de Colomb, chanta la messe. Le R. P. Hébert, prononça le sermon de circonstance et rappela aux Chevaliers le rôle social qu'ils sont appelés à jouer dans la société. Le Choeur de chant des hommes fit les frais du chant accompagné à l'orgue par Madame Bourget. M. J.-A. Langlois, chancelier et fidèle capitaine et M. Loïc Audet, secrétaire-financier, servirent la messe. La quête fut faite par M. Jos. Fillion, fidèle navigateur et M. Isid. Barrette, grand-chevalier du Conseil et fidèle Pilote. Dans l'après-midi, eut lieu la séance du congrès, sous la présidence du député de district, M. l'avocat J.-V. Tremblay, qui souhaita la bienvenue aux deux délégués des autres districts et aux visiteurs. M. le pro-maire J.-J. Maltais, souhaita la bienvenue aux Chevaliers de Colomb au nom de la ville. M. Ludger Faguy, député d'Etat prononça une magnifique allocution dans laquelle il démontra les développements de l'association des Chevaliers de Colomb, l'ampleur du mouvement et son importance, ainsi que le rôle qu'elle devait jouer dans l'avenir de la nation. Il donna également de sages conseils aux Chevaliers. Le distingué visiteur fut remercié par M. l'avocat J.-A. Dion, grand-chevalier du Conseil de Roberval. M. Louis-Jos.

Suite à la page 8

Le Lac-St-Jean

Rédaction et administration: Bureau Hôtel de Ville Case postale: 383
 Rédacteur: Paul Tremblay. — Tél. 179
 Publié à St-Joseph-d'Alma, tous les jeudis par le Lac-St-Jean, Ltée
 Abonnement: \$2.00 par année.

Imprimé aux ateliers de L'Imprimerie d'Alma, Ltée

L'ennemi National

Nous sommes en pleine Semaine de prévention des incendies et nous devons en tirer des leçons salutaires. Si nous considérons que les incendies ont causé 304 pertes de vie et \$31,000,000 de dommages matériels au pays en 1942, on constate que le Canada peut moins que jamais aujourd'hui, à cause des immenses besoins de la guerre, être privé de pareilles ressources.

Notre région a été particulièrement affectée par des incendies, au cours d'un siècle, et nous devons en conséquence, nous prêter à l'enseignement qu'on nous donne pendant cette Semaine. Qu'on se souvienne du grand feu de 1870 qui ravagea une partie du Lac-St-Jean, des incendies d'Hébertville, de Chicoutimi, de St-Joseph-d'Alma et d'autres sans compter les incendies qui ont amené des pertes de vie. Dans la plupart de ces derniers, les victimes ont été des enfants, si on excepte les incendies de Shipshaw et d'Arvida, et quelques autres. Ces incendies, ou du moins, ces pertes de vies, auraient pu être évités pour la plupart, si on avait pris plus de précautions. Les simples bouts de cigarettes allumées et jetées au hasard, les cendres chaudes déposées dans des récipients inflammables, les installations électriques ne répondant pas aux exigences des compagnies d'assurance et autres, sont autant de causes d'incendies qu'il faut éviter.

Le feu est un ennemi national parce qu'il détruit nos vies et nos biens. Nous avons donc le devoir strict de combattre le feu parce qu'il tend à ruiner le pays.

Le principal coupable des incendies c'est le public par son manque de précaution. Le "Financial Times", de Montréal, le dit si justement: "L'insouciance est le facteur principal des incendies qui causent tant de ravages dans notre pays, une tendance à ne pas s'inquiéter suffisamment des pertes dues aux incendies, sous prétexte qu'elles sont couvertes par les assurances, celles-ci ne réduisent en rien les pertes économiques".

Nous devons donc bien nous pénétrer de cette idée et prendre la résolution de travailler sans cesse et partout à prévenir l'incendie, destructeur de notre capital humain et de notre prospérité matérielle.

AU CONSEIL DE VILLE

(suite)

Le Conseil refuse une offre de la Commission scolaire pour un échange de terrain mais accepte le don de certains terrains de la même corporation pour des rues. Nos idylles acceptent également l'incorporation de l'Association Athlétique de St-Joseph-d'Alma mais renvoie au Comité, pour étude, une demande d'aide de la part de cette association. MM. les échevins ont cependant semblé favorable aux projets soumis par M. M.

Paradis devant le Conseil et les jeunes ont été assurés par M. l'échevin Isidore Barrette, d'avoir de l'aide matériel sinon financier.

Le Conseil a étudié sérieusement une situation devenue alarmante dans le transport de la maille par train. Les échevins ont donc décidé de faire pression auprès des autorités afin que le service de maille entre Hébertville-Station et St-Joseph-d'Alma se fasse par camions, à cause du retard du train de Saguenay-Power à Alma.

La séance est ajournée à lundi soir, le 11 octobre.

HOTEL UNION

CHARLES-E. HÉBERT, prop.

ST-JOSEPH-D'ALMA
 Achetez un Timbre d'Espagne chaque semaine

LES SYNDICATS

Plus de 125 membres des Syndicats Catholiques de St-Joseph-d'Alma ont assisté, dimanche dernier, à la grande journée d'étude organisée par le Conseil Central à Chicoutimi. Des centaines de délégués représentant tous les syndicats de la région, assistaient également à cette importante journée.

M. l'abbé Bergeron, aumônier du cercle d'étude chanta la messe et prononça le sermon, à la chapelle de l'école les Frères Maristes, puis les délégués de toutes les sections se réunirent à la salle des Syndicats de Chicoutimi pour la première séance d'étude, sous la présidence de M. l'abbé Bergeron.

M. Philippe Boily, président du Conseil Central diocésain, démontra dans une magnifique allocution les buts que doit poursuivre une association professionnelle. M. Boily démontra la nécessité de former des cercles d'études et des chefs.

Dans l'après-midi, M. Augustin Tremblay, prononça une magnifique conférence sur les conditions essentielles de succès d'une organisation syndicale. M. l'abbé Bergeron, aumônier, adressa ensuite quelques mots et demanda aux syndiqués de rester unis.

Son Exc. Mgr Melançon, qui avait daigné accepter l'invitation des Syndicats, d'assister à cette séance d'étude, tira les conclusions de cette journée. Son Excellence insista sur la formation des cercles d'étude et la culture du vrai et du beau. Il félicita les délégués d'être venus en aussi grand nombre pour étudier les principes du syndicalisme tel que préconisé par les encycliques des Papes. Monseigneur termina en bénissant les délégués, les syndicats, leurs familles et leurs oeuvres.

M. Philippe Boily, remercia Son Excellence et l'assura du profond respect et du dévouement sincère de tous les syndiqués.

17 cents PAR JOUR

PAIENT UN CLAVIGRAPHE
 PORTATIF REMINGTON



SI VOUS AVEZ BESOIN D'UN
 CLAVIGRAPHE PORTATIF,
 ACHETEZ LE MEILLEUR —

UN NOUVEAU

REMINGTON

Plusieurs modèles au choix, tous avec les particularités des machines plus grosses. Toute l'efficacité du modèle régulier et la commodité de la machine portable. Écrivez aujourd'hui même pour demander le catalogue illustré et les détails de notre mode de paiements différés.

La Librairie Commerciale
 Limitée

140, rue Cartier, CHICOUTIMI

Cartes professionnelles

Dr J.-A. BERGERON

Médecin et Chirurgien
 PHARMACIE BERGERON
 ST-JOSEPH-D'ALMA

Rosario Angers, B.A., L.L.L.

AVOCAT
 ET PROCUREUR
 ST-JOSEPH-D'ALMA

Dr Maurice-A. Gravel

CHIRURGIEN-DENTISTE
 St-Joseph-d'Alma

Bureau à Métabetchouan
 tous les samedis.

J.-Aimé FORTIN, LL.L.

NOTAIRE

En haut de la Banque de
 Montréal

Cartes d'affaires

Darveau & Lemay

Directeurs de Funérailles

Embaumeur-Ambulancier

Téléphone 127

ST-JOSEPH-D'ALMA

ANGERS & FILS, INC.

ASSURANCES GÉNÉRALES

Station-d'Hébertville
 et Alma

Tél.: 139 — Hébertville-Sta

Service de Réfrigération . . .

Hermen Gauthier

MECANICIEN-ELECTRICIEN
 FRIGORISTE

159, rue Collard — ALMA

André Gauthier,

B. A. L. L. L.

AVOCAT

St-Joseph-d'Alma

Paul-E. HARVEY

Assurances générales

Feu — Vie — Accidents — Etc

1, rue SACRE-COEUR — ALMA

Confiez la réparation de votre
 Radio, à

Maurice TREMBLAY

RADIO TECHNICIEN

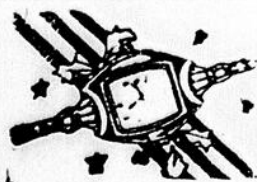
Chez : GAGNON & FRERE
 Alma — Métabetchouan

LEONARD LAVALLEE, Ba. O.

OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE
 Examineur officiel:
 PRICE BROTHER'S

Bachelier licencié de l'Université de Montréal
 190, RUE ST-DOMINIQUE — JONQUIERE, P. Q.



L'endroit idéal où acheter vos bijoux, montre, bagues
 de fiancailles etc. Au Louvre Enr.,

CAMILLE LAVOIE, B. Sc., prop.
 ST-JOSEPH D'ALMA



Quand un saint meurt ici-bas, c'est
une prière éternelle qui naît là-haut.

Le Lac-St-Jean

"SOYONS UNIS"

ST-JOSEPH-D'ALMA, JEUDI, LE 7 OCTOBRE, 1943

Prenons l'habitude de ne rien regret-
ter de ce que Dieu ne nous donne pas.

Attitude d'après-guerre

Par Jean-Pierre DESPRES

La mobilisation de l'économie canadienne a provoqué des transformations profondes au sein de toutes les classes de la société. **Mobilisation de l'économie signifie mobilisation de la main-d'œuvre et des ressources matérielles.** Les exigences militaires satisfaites, la main-d'œuvre ne s'appartient plus : le gouvernement en dispose selon les besoins et les circonstances du moment. Cette politique arbitraire et contraire à la liberté ne se discute pas en temps de guerre. Nous nous y conformons afin de hâter le triomphe de nos armes. A cette fin, nous acceptons les décrets les plus rigoureux dont celui de la conscription de la main-d'œuvre. A plusieurs reprises, le gouvernement a décrété des ordonnances qui ont affecté la liberté du travail à un tel point, qu'aujourd'hui aucun individu n'est libre sur le marché du travail. Tout en critiquant certains aspects de la politique ouvrière du gouvernement fédéral, il faut reconnaître les obstacles inévitables qui se dressent devant lui. **Ces difficultés sont la rançon de la liberté individuelle dont nous jouissons tous avant notre participation au conflit.** La conscription du travail n'est que temporaire. Lorsque nous aurons vaincu le totalitarisme sous toutes ses formes, nous devons revenir à une **économie normale** qui établira un juste équilibre entre les libertés individuelles et les exigences sociales de la vie économique moderne.

C'est à ce moment, croyons-nous, que le Canada traversera la plus grande crise de son histoire. Et lorsque nous écrivons le Canada, nous entendons le peuple canadien, la masse des salariés, les exploités d'avant-guerre.

Nous serons alors menacés de perdre tous les progrès économiques et sociaux que nous sommes en droit d'attendre de l'économie d'après-guerre. En premier lieu, **les intérêts oligarchiques** donneront le dernier coup de collier afin de reprendre le **contrôle total de l'activité économique canadienne.** Déjà la publicité éducationnelle de certaines grandes entreprises donne à réfléchir. Au nom de l'initiative privée, nous verrons une campagne en faveur de la **non-intervention de l'Etat** dans la vie économique de la nation. Evidemment l'on escompte la rançon de la population contre tous les contrôles d'aujourd'hui pour hâter le retour du **"business as usual"** d'avant-guerre. Grâce au camouflage de la sécurité sociale, l'on tentera de sauvegarder les structures qui ont engendré les inégalités sociales et l'esclavage économique d'avant-guerre. (1) En d'autres termes, la réaction exhalera ses derniers spasmes.

(1) Les assurances sociales constituent des mesures de sécurité sociale indispensables. Toutefois, elles ne dispenseront pas d'un nouvel aménagement de toute l'économie canadienne.

Suite à la page 4

MAGNIFIQUE...

(suite)

de céder la parole au conférencier. M. Massé a traité de la langue française et le culte du beau langage. Il a félicité la population pour l'intérêt qu'elle porte aux choses intellectuelles et l'a remercié pour la belle assistance. Le conférencier a comparé la langue française à une pyramide à trois échelons : l'idéal matériel, l'idéal intellectuel et l'idéal spirituel. M. Massé a montré toutes les beautés de la langue française et a fait des comparaisons très justes pour démontrer que, même dans la vie courante, nous recherchons le beau avant toute autre chose.

Le distingué conférencier a été remercié par M. le curé Ludger Gau-

thier, qui a démontré les leçons que l'on devait tirer de cette magnifique conférence. M. le Curé a invité M. Massé à revenir à St-Joseph-d'Alma.

La soirée de samedi dernier a été agrémentée de chants par la chorale Ste-Cécile, dont la renommée a dépassée déjà les bornes de la région, grâce à l'habile direction de Madame L.-P. Bourget et au travail des membres de la chorale. M. Paul-E. Harvey, baryton de notre ville, participa également au programme et fut très apprécié. Le quatuor charmant, formé de Mlles Pierrette Tremblay, Fernande Couture, Auréa Simard et Madame Robert Harvey, exécuta quelques pièces qui furent très goûtées.

Suite à la page 8

DEUX NOUVEAUX CERCLES LACORDAIRE

Des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc ont été fondés, dimanche dernier, à Albanel et à N.-D. de Lorette, au cours de cérémonies très imposantes, présidées par M. Alcide Simard, d'Alma, délégué diocésain de la section Lac-St-Jean-Roberval. M. Simard était accompagné de plusieurs délégués de notre ville.

La première initiation eut lieu à N.-D. de Lorette, après la messe. M. Simard adressa quelques mots aux paroissiens venus en grand nombre à cette réunion, puis 24 Lacordaires et autant de Jeanne-d'Arc, reçurent le bouton des abstinents et prêtèrent le serment d'honneur. Immédiatement après on procéda aux élections. M. Almas Castonguay fut élu président du cercle Lacordaire et M. Laurent Boutin, secrétaire. Les élections chez les Jeanne d'Arc donnèrent le résultat suivant : présidente Mme Pierre Bouchard; secrétaire Madame Joachim St-Pierre.

Dimanche soir, une autre initiation tout aussi imposante, avait lieu à Albanel. Vingt-et-un Lacordaires et 6 Jeanne d'Arc prêtèrent le serment d'honneur. Voici les résultats du vote. Pour les Lacordaire, M. Phil. Gaudreault, président et M. Louis Pouliot, secrétaire. Chez les Jeanne-d'Arc, présidente, Mme Philippe Gaudreault et secrétaire Mme H. Duperré.

Suite à la page 8

Une semaine de guerre

Les troupes anglo-américaines de la Cinquième Armée marchent aujourd'hui sur la route qui conduit à Rome, après avoir enfoncé en un point la première ligne de défense ennemie au nord de Naples. La 5e Armée s'était emparée cuparavant de deux villes d'importance stratégique, au sud du fleuve Volturno, ligne de défense naturelle des Nazis; ces deux villes sont Aversa et Maddaloni. On ignore encore à quel endroit les Allemands érigeront leur prochaine ligne de défense sur la route de Rome. La prise de Naples est un des succès les plus importants des victoires alliées, étant le plus grand port des Alliés en Europe. Des troupes de la 8e Armée britannique ont opéré un débarquement à Teramo, à 50 milles au nord de Foggia et ont surpris l'ennemi. Les Allemands ont dû retraiter en vitesse pour ne pas être encerclés par la 5e Armée. Quatre ou cinq divisions allemandes font une résistance acharnée aux Alliés, sur une ligne de défense d'un côté à l'autre de la péninsule.

Nos alliés les Russes n'ont enregistré aucune grande victoire depuis une semaine si ce n'est qu'ils ont franchi le Dnieper et sont rendus devant Gomel. En Yougoslavie, la situation est compliquée : deux groupes distincts font la lutte contre les Nazis. Les Alliés tentent faire la jonction de ces deux groupes afin de ne pas retarder l'invasion des Balkans.

En Grèce, plus de 60,000 partisans sont maîtres de la plus grande partie du pays, sauf les principales villes et les régions côtières, à la suite de constantes batailles livrées aux Allemands. Des troupes allemandes sont débarquées dans l'île de Cos et la bataille qui se déroule à ces endroits aura une grande répercussion sur la suprématie de la mer Egée. Les Alliés sont maintenant maîtres de la Corse.

François-Paul.

NOTRE SALON DE FOURRURES

est maintenant ouvert

Vous ne devriez pas tarder à venir choisir votre modèle tandis que le stock est au grand complet.

NOTRE GARANTIE VOUS ASSURE UNE
ENTIERE SATISFACTION.

Nos prix sont les plus bas du marché
CONSULTEZ NOS PRIX AVANT D'ALLER AILLEURS

Notre devise : "Satisfaction garantie ou argent remis".

LE MAGASIN PARISIEN ENRC

SAINT-JOSEPH D'ALMA, P. Qué.

Gagnon & Frère (Meubles)

ALMA — METABETCHOUAN — ROBERVAL

AMEUBLEMENT de CUISINE, blanc et noir \$109.00



La Page Feminine

Notre langue

Notre langue naquit aux lèvres des Gaulois,
 Ses mots sont caressants, ses règles sont sévères,
 Et, faite pour chanter les gloires d'autrefois,
 Elle a puisé son souffle aux refrains des trouvères.
 Elle a le charme exquis du timbre des Latins,
 Le séduisant brio du parler des Hellènes,
 Le chaud rayonnement des émaux florentins,
 Le diaphane et frais poli des porcelaines.
 Elle a le son moelleux du luth éolien,
 Le doux babil du vent dans les blés et les seigles,
 La clarté de l'azur, l'éclair olympien,
 Les soupirs du ramier, l'envergure des aigles.
 Elle chante partout pour louer Jéhova,
 Et, dissipent la nuit où l'erreur se dérobe,
 Elle est la messagère immortelle qui va
 Porter de la lumière aux limites du globe.
 La première, elle dit le nom de l'Eternel
 Sous les bois canadiens noyés dans le mystère.
 La première, elle fit monter vers notre ciel
 Les hymnes de l'amour, l'élan de la prière.
 La première, elle fit tout à coup frissonner
 Du grand Meschacébé la forêt infinie,
 Et l'arbre du rivage a paru s'incliner
 En entendant vibrer cette langue bénie.
 Langue de feu, qui luit comme un divin flambeau,
 Elle éclaire les arts et guide la science;
 Elle jette en servant le vrai, le bien, le beau,
 A l'horizon du siècle, une lueur immense.

W. Chapman.

CE QUE VOUS MANGEZ COMPTE BEAUCOUP

"Bonne année, Bonne santé !" Formule généralement employée lorsque l'on adresse des vœux à un être cher.

C'est qu'on a depuis longtemps reconnu qu'il n'est guère de bonheur, de joie de vivre pour ceux dont la santé est ruinée et qui promènent dans le monde des forces épuisées.

Or, lors d'une récente enquête conduite dans quatre villes canadiennes par le Conseil Canadien de l'Alimentation, on a découvert que le régime alimentaire d'une grande partie de nos Canadiens ne contient pas en quantité suffisante les aliments les plus propres à maintenir la santé et à augmenter la résistance à la contagion.

A côté des hommes en uniforme, combien furent refusés pour inaptitude physique. Combien de travailleurs dans les usines sont constamment fatigués, malades.

"Dans chaque cas, nous dit le Dr L. B. Pett, directeur des Services d'Hygiène alimentaire, c'est à une alimentation insuffisante que nous devons en attribuer la cause.

"Bien qu'on trouve plus souvent qu'ailleurs chez les familles à l'aise, continue le Dr Pett, un régime alimentaire convenable, on doit attribuer à l'ignorance le peu de cas que l'on fait de la question alimentaire et le peu de soins que l'on apporte au choix des aliments".

Toujours d'après l'opinion du Dr L. B. Pett, les éléments nutritifs qui font le plus souvent défaut dans notre alimentation sont par ordre d'importance : les vitamines, B, la vitamine C, le calcium, le fer et la vitamine A.

— Où trouve-t-on ces vitamines et comment pourrions-nous y remédier? demanderez-vous.

Si nous consommons davantage les aliments suivants : lait, fromage, légumes verts, fèves, carottes, tomates, céréales de grain entier, fole oeufs, il est certain que nous trouverions dans l'alimentation quotidienne tous les éléments nutritifs nécessaires. Et ceci comprend les vitamines déjà mentionnées.

— Quelle quantité de ces aliments faudra-t-il manger et doit-on les absorber régulièrement ?

Les règles officielles de l'alimentation canadienne publiées par les Services d'hygiène alimentaire à Ottawa, vous renseigneront sur ce sujet.

LA TOMATE SERT A TOUTES LES SAUCES

La tomate s'accommode de toutes les façons et à toutes les sauces, comme on dit, et peu de légumes présentent des possibilités aussi variées. De la soupe au dessert, en passant par le plat de résistance, elles ont toujours été un mets favori des familles canadiennes.

Afin d'économiser notre ration de sucre, on éliminera, pour la durée de la guerre, les desserts à base de tomate, tels que marmalades ou conserves douces, mais il nous restera encore une multitude de façons d'accommoder ce sympathique légume. Si vous êtes de ceux qui alliez le souci de la bonne chère à celui de votre santé, les tomates fraîches ont figuré en abondance sur votre table et vous en avez mis en conserve pour l'hiver.

Comme apéritif, hors-d'oeuvre ou soupe, le cocktail aux tomates, le bouillon ou la crème aux tomates, le sorbet à la tomate sont également savoureux. Le sorbet remplace souvent la soupe aux repas où il y a des invités: on coupe des tomates bien mûres, en morceaux et on les passe au tamis pour en faire un délicieux cocktail riche en vitamines.

Comme plat de résistance, on farcit de belles grosses tomates bien fermes avec du pain, des pommes de terre, des restes de viandes, ou bien, avant de les mettre au four, on remplace la farce en cassant un oeuf dans chacune des tomates creusées au préalable.

Cruës et fourrées de légumes, de fromage râpé, de salade de poulet ou de poisson, elles forment la partie principale d'une bonne salade.

Le service du Consommateur du ministère fédéral de l'Agriculture a fait des essais variés avec des tomates. Les expertes ont trouvé que la tomate, telle quelle, ou transformée en sauce "provençale", ou la variété dite "sauce espagnole", ou "mexicaine", ajoute de l'intérêt à beaucoup de plats simples. Alors que la sauce provençale ne demande que de l'oignon et une gousse d'ail, la sauce espagnole ou mexicaine exige des piments verts. Il est donc pratique d'en mettre une certaine quantité en conserve tant que cette denrée est relativement bon marché.

Ne l'oubliez pas : votre alimentation jouera le plus grand rôle sur votre état de santé. Ne dites jamais: "Qu'est-ce que ça peut faire que je mange ceci ou cela".

Ca comptera beaucoup et vous ne tarderez pas à vous en apercevoir.

Attitude d'après-guerre

(suite)

Plus que quiconque, nous croyons à la nécessité de la liberté, au respect de la personne humaine, au maintien de l'initiative privée bien comprise. C'est pourquoi nous favorisons la liberté syndicale, l'autonomie et l'indépendance des organisations ouvrières, les coopératives rurales et citadines, etc. Par contre, nous sommes convaincu que la surveillance et le contrôle de l'activité économique par l'Etat s'imposent si nous voulons, précisément, que ces droits stricts et ces institutions soient des réalités et non des expressions vides de sens. Cette attitude n'implique pas évidemment que nous préconisons l'économie étatisée à tous les degrés de la vie économique. D'accord avec la doctrine sociale catholique nous croyons qu'il existe au Canada certaines conditions financières dont le rôle est incompatible avec les exigences sociales du Bien commun de la collectivité. Aussi, ne faut-il pas rejeter en bloc l'étatisation de certains secteurs de la vie économique dont l'expansion est une menace à l'équilibre social auquel nous aspirons tous.

Ces quelques remarques laissent entrevoir la complexité des problèmes auxquels nous devons faire face après la guerre. Entre le libéralisme économique et le communisme soviétique il y aura place pour une formule mixte qui tiendra compte à la fois des droits de la propriété privée et des exigences sociales de la population. Ne convient-il pas d'y apporter dès aujourd'hui une attention dénuée de tout préjugé?

**Votre chapeau d'automne et d'hiver
 doit venir de Chez Jeanne !**



Chapeaux en feutre, de modèle exclusif. — Chapeaux garnis de fourrure, sayant à votre manteau, etc. — Tout cela



CHEZ JEANNE ENR.

Nouveautés pour Dames

ST-JOSEPH-D'ALMA, P. Qué.

Gagnon & Frère (Meubles)

ALMA — METABETCHOUAN — ROBERVAL

POELE "BELANGER" SPECIAL \$129.00

CARNET MONDAIN



Mlles Solanges et Jeanne-Yvonne Bergeron, sont de retour d'une fin de semaine passée à Desbiens, St-Jérôme et Hébertville.

M. Pascal Villeneuve, de Dolbeau, ainsi que M. Louis Bergeron, de cette ville, sont de retour d'un voyage de chasse et pêche.

M. et Mme Albéric Bergeron, de Québec, ainsi que Mme Henri Bergeron de Chicoutimi, étaient de passage à Alma cette semaine.

M. Ludger Faguy, de Québec, était à St-Joseph-d'Alma, dimanche à l'occasion de l'initiation des Chevaliers de Colomb.

M. Albert Villeneuve et M. J.-Edm. Gagnon, de Chicoutimi, étaient de passage à St-Joseph-d'Alma, cette semaine.

M. Laval Marcotte, accompagné de plusieurs Chevaliers de Colomb, de Roberval, était en notre ville, dimanche dernier, à l'occasion de l'initiation des Chevaliers de Colomb.

MARIAGES

Le 2 octobre avait lieu en l'église paroissiale de St-Joseph-d'Alma, le mariage de M. Charles-Henri Fortin, avec Mlle Bernadette Tremblay. M. Gérard Fortin servait de témoin à son frère, et M. Aristote Tremblay, à sa fille.

Le 4 octobre, avait lieu en cette église, le mariage de M. Wellie Larouche avec Mlle Marie-Rose Simard.

M. Oscar Larouche servait de témoin à l'époux et M. Philippe Simard à l'épouse.

Le 5 octobre, en notre église, avait lieu le mariage de M. Paul-Eugène Jacques avec Mlle Françoise Tremblay.

M. Michel Jacques servait de témoin à son fils et M. le Dr Philippe Tremblay, à sa sœur.

Le même jour avait lieu le mariage de M. René Bergeron avec Mlle Marcelle Bouchard.

M. Dollard Bergeron servait de témoin au marié et M. Robert Bouchard, à sa fille.

BAPTEME

Joseph-Ernest-Gille, enfant de M. et de Mme Wilfrid Néron. Parrain et marraine M. et Mme Ernest Néron.

M. l'abbé Aimé Néron officiait au baptême.

PROJET DE SECURITE SOCIALE

Le programme de sécurité sociale qui est en préparation portera probablement des fruits, depuis longtemps attendus. On croit généralement qu'on inclura dans ce programme les allocations familiales, sans qu'elles soient considérées comme des augmentations de salaires. On n'a pas encore pris de décision finale à ce sujet, mais on sait par ailleurs, que conseil des ministres étudie cette question depuis quelque temps déjà.

En plus des rapports McTague et Cohen sur les relations ouvrières et les salaires, le cabinet a aussi à étudier un rapport du comité consultatif économique et un autre du conseil inter-départemental des employés civils supérieurs, de même que plusieurs opinions présentées par des particuliers ou des organisations privées. Selon un personnage ordinairement bien informé, ces différents rapports et opinions se résumeront ainsi :

1.— Rendre obligatoire les conventions collectives de travail ou au moins la reconnaissance d'une demande de convention de la part du travail. On espère par cette mesure faciliter les compromis relativement au travail.

2.— Des rajustements de salaires seraient permis, dans les limites autorisées par la Commission nationale du travail, afin de corriger certaines injustices criantes.

3.— La question des allocations familiales, comme nous le rapportons.

Une partie du public s'attend qu'on légifère dès la prochaine session sur la question des allocations familiales et des assurances sociales, même si la législation à cet effet n'est pas définitivement au point.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



DEMANDES d'AUGMENTATION, de DIMINUTION et de FIXATION du LOYER MAXIMUM

A compter du 1er octobre 1943, on obtiendra les formules d'augmentation, de diminution ou de fixation des loyers maxima, en s'adressant aux bureaux suivants de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, dans la Province de Québec :—

AMOS
CHICOUTIMI
DRUMMONDVILLE
GRANBY
HULL
JOLIETTE
JONQUIÈRES
LACHUTE
MATANE
MONT-JOLI

MONT-LAURIER
MONTMAGNY
MONTRÉAL
NEW CARLISLE
PAPINEAUVILLE
QUÉBEC
RIMOUSKI
RIVIÈRE-DU-LOUP
ROBERVAL
ROUYN
ST-GEORGES, BEAUCE

ST-HYACINTHE
ST-JÉRÔME
ST-JEAN
STE-MARIE, BEAUCE
SHAWINIGAN FALLS
SHERBROOKE
SOREL
THETFORD MINES
TROIS-RIVIÈRES
VALLEYFIELD

LOGEMENTS NOUVEAUX— FIXATION DE LOYER MAXIMUM

Tout locateur qui a loué ou qui loue un logement pour la première fois depuis le 10 décembre 1942, doit faire une demande de fixation du loyer maximum, à l'estimateur des loyers dans les 30 jours de l'exécution du bail. Si le locateur fait défaut de faire une telle demande, le locataire peut retenir le paiement du loyer.

RAISONS JUSTIFIANT UNE AUGMENTATION DU LOYER MAXIMUM

Un locateur peut faire une demande d'augmentation du loyer maximum à l'estimateur des loyers pour les raisons suivantes:—

- Une augmentation des taxes d'eau ou des taxes municipales payables par le locateur.
- Une augmentation d'espace dans le logement ou la fourniture de meubles ou de services additionnels par le locateur.
- Une rénovation du logement au coût de pas moins de 10% de l'évaluation municipale du logement.
- Le logement est un appartement, duplex ou un plein-pied et le loyer maximum est inférieur au loyer maximum, prévalant généralement pour des logements semblables dans le même immeuble.
- Le loyer maximum est inférieur à deux fois le total des taxes et taxes d'eau payables par le locateur.

UN LOCATAIRE PEUT FAIRE UNE DEMANDE DE DIMINUTION DE LOYER MAXIMUM

- si le logement a été loué pour la première fois à une époque quelconque, entre le 11 octobre 1941 et le 10 décembre 1942 et si le locateur a lui-même fixé le loyer maximum, à un prix considérablement plus élevé pour les loyers prévalant généralement pour des logements semblables dans le voisinage.
- si le locateur a réduit, ou l'espace du logement ou l'ameublement, ou encore s'il a réduit ou diminué un service quelconque, comme, par exemple, le service de chauffage ou d'eau chaude.

ADMINISTRATION DES LOYERS

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

RA12FQ

Pharmacie LEFEBVRE'S Pharmacy

La plus grande pharmacie de la région

JUSTIN LEFEBVRE, Prop. SAINT-JOSEPH-D'ALMA

Achetez un Timbre d'Épargne chaque semaine



LE SEUL MAGASIN A ST-JOSEPH-D'ALMA OU LES CLIENTES PEUVENT MAGASINER TOUT A LEUR AISE ET SANS CRAINDRE DE SE FAIRE IMPOSER DES MARCHANDISES QUI NE LEUR CONVIENNENT PAS !

MAURICE DUPLESSIS

(suite)

il, de toutes nos richesses avec la connivence des gouvernements libéraux. M. Duplessis cita le pouvoir de Châteà-Caron, les inondations du Lac-St-Jean, les barrages de Manouan, Passes-Dangeureuses et Shipshaw. Il mentionna également les villes fermées d'Arvida, de Riverbend et de Racine, où le gouvernement a mis de côté, toutes les lois pour protéger les compagnies", dit-il.

"L'Aluminium, continue l'orateur, suit toujours la même politique. Elle donne des maisons à Arvida à ceux de ses ouvriers qui ont des positions permanentes et envoient dans les villes environnantes la main d'œuvre temporaire. C'est tout à fait injuste parce qu'après la guerre, les villes environnantes seront seules à subir les effets du chômage avec les ouvriers que l'Aluminium devra mettre à la porte faute d'ouvrage. Il faut que les capitalistes sachent que la population respecte la justice mais veut également faire respecter ses droits. Nous ne voulons pas que l'argent des étrangers mènent les politiciens et les gouvernements.

M. Duplessis relate ensuite la visite de M. R.-E. Powell du gouvernement en 1939 pour obtenir la permission d'élever un barrage à Manouan. "Nous avons refusé, dit l'orateur, parce que nous avons considéré que nous possédons dans ce coin les plus riches pouvoirs d'eau de la province et nous voulons les conserver. L'Union Nationale est prête à se battre contre toute puissance d'argent qui tentera de s'édifier à même les lois de la province. Tant que nous serons au pouvoir, les barrages resteront à la province et l'Aluminium paiera pour s'en servir."

Après notre départ, ils ont obtenu le bien public au détriment de tous. En janvier 1940, le gouvernement Godbout, au détriment des intérêts de la province a donné deux fois plus que l'Aluminium demandait. Ils ont ainsi obtenu Manouan, Passes-Dangeureuses et Shipshaw pour une bouchée de pain. Ils ont commencé les travaux avant que les plans et devis soient approuvés et ont noyé des milliers d'acres de terre et ainsi qu'une grande quantité de bois alors que le bois de chauffage est si rare".

"Pendant que Godbout donnait ainsi notre patrimoine national, ajoute l'orateur, M. King exemptait l'Aluminium Company de 158 millions de taxes. On ne peut endurer cela, nous sommes prêts à donner justice à la compagnie et la plus grande justice. Vous trouverez peut-être drôle que je parle de l'Aluminium aujourd'hui, mais c'est parce que nous ne voulons pas seulement de bonnes conditions pour l'employeur mais aussi de meilleures conditions pour l'employé et qu'il touche en salaire des dividendes comme les directeurs; je prêche la restitution."

M. Duplessis explique ensuite le bill No 16 présenté à la dernière session par l'hon. Oscar Drouin, bill qui permet l'emploi de l'argent métal à la place du cuivre dans les industries de guerre. "C'est encore un moyen, dit-il, pour permettre à l'Aluminium de piller la Province. Vit-on dans la province de l'aluminium ou dans la province de Québec. La politique de l'Union Nationale est de protéger la province de Québec. Notre gouvernement veut administrer Québec

pour Québec et dans Québec et non pas devenir les esclaves de l'Aluminium. Nous avons les moyens de leur faire rendre compte et de vous assurer vos positions et de meilleurs salaires.

L'orateur parle ensuite de la conscription, des taxes et de la censure. Il dénonce le gouvernement libéral qu'il accuse d'avoir trompé le peuple en promettant qu'il n'y aurait pas de conscription. Parlant de la censure, M. Duplessis a déclaré que la province de Québec a le pouvoir exclusif en matière d'éducation et que les postes de radios, qui sont bâtis dans la province de Québec sont à nous et vous allez nous aider à les conserver. L'orateur traite ensuite des ordonnances qu'il qualifie de tentative de centralisation et il accuse le gouvernement Godbout d'aider le fédéral à empiéter sur les droits des provinces.

M. Duplessis termine en faisant un vibrant appel au peuple pour les prochaines élections.

Ont également adressé la parole, MM. les députés Paul Beaulieu, Antonio Barrette et Antonio Talbot, ainsi que M. le Dr Duguay, ancien député du Lac-St-Jean et Emile Boiteau, ancien député de Ballechasse.

M. Boiteau a signalé des scandales de l'administration Godbout, dont la manufacture de betteraves à sucre de St-Hilaire tandis que MM. Barrette et Beaulieu, ont parlé de la situation financière de la province sous les deux gouvernements. M. le Dr Duguay qui prenait la parole pour la première fois depuis son retour à la santé et

à la vie publique, a félicité le député de Chicoutimi pour la franchise qu'il avait montré envers ses électeurs dans l'affaire d'Arvida. Il a fait un bel éloge de son chef, l'hon. Duplessis "qui dépense sans compter, dit-il, non pour des œuvres de guerre, mais pour des œuvres de paix".

M. Antonio Talbot, député de Chicoutimi, a fait un résumé des œuvres du gouvernement de l'Union Nationale et spécialement ce qui a été fait dans le comté de Chicoutimi. Il a longuement expliqué la situation avant l'arrivée au pouvoir de l'hon. Duplessis et l'état dans lequel il a laissé la province. Il a fait la comparaison avec la situation aujourd'hui. Il a signalé que dans le comté de Chicoutimi, le gouvernement de l'Union Nationale avait donné l'Ecole Moyenne d'Agriculture au coût de \$300,000, qu'il avait aidé les coopératives, la colonisation, les cultivateurs, les mères nécessiteuses et les vieillards, qu'il avait payé en salaires aux chômeurs, pendant les deux ans de chômage, plus de \$60,000 par semaine, qu'il avait construit un aqueduc et un filtre à Chicoutimi au coût de \$500,

Tarif

DES ANNONCES CLASSEES

1 insertion — 25 mots ou moins 0.50
Chaque mot additionnel 0.02
3 insertions consécutives \$1.25

A VENDRE : — Beau terrain situé à l'angle des rues Laurier et Sauvé. S'adresser à **PAUL-EMILE HARVEY**, Assurances-générales — ALMA

TERRAIN A VENDRE — 1/4 de lot de terre boisé, près de la Décharge. Ancien club Roy. — Avec 1 cheval et voitures d'hiver et d'été. S'adresser à **Léopold BOILY**, rue Sacré-Coeur, ALMA.

000, qu'il avait construit des collèges dont ceux de Ste-Arme et de Jonquière.

L'hon. M. Duplessis et ces mêmes orateurs ont également adressé la parole à Jonquière et à Kénogami ainsi qu'à Port-Alfred.

Enlevez les taches facilement avec "SPICK"

Pour toutes taches d'huile, graisse, peinture, encre, fruits, etc., faites dès maintenant l'essai du nettoyeur SPICK, qui ne retrecit ni ne décolore les tissus. SPICK de plus, s'emploie pour l'argenterie et le nikel. Cet excellent produit est mis en vente par la Société de Bienfaisance des Aveugles du Saguenay, Inc. qui vous remercie sincèrement de l'accueil sympathique et bienveillant accordé à ses dévoués représentants.
3, RUE SACRE-COEUR — ST-JOSEPH-D'ALMA.

ON SE PLAIT . . .

AU GOURMET

SANDWICHES — REPAS LEGERS — HAMBURGERS

SERVICE PROMPT ET COURTOIS

J.-René JEAN, prop.

74, rue Sacré-Coeur

Simard & Barrette

(ALBERIC SIMARD) (Isidore BARRETTE, électricien-licencié)

ENTREPRENEURS GENERAUX EN ELECTRICITE

Installations de toutes sortes et réparations générales Remontage de moteurs.

"Un organisme fondé pour survivre"

72, rue Collard — ALMA — Téléphone : 219

**En temps de guerre . . .
c'est de l'Economie que de choisir
un Vêtement de Qualité reconnue**

65 ans d'expérience sont à l'appui
de chaque vêtement de
"Qualité Etablie"

par

PROGRESS BRAND



Il est important, même patriotique aujourd'hui, d'acheter des vêtements qui vous assurent longue durée et port agréable. Faites un placement dans une vêtement de "qualité établie" par PROGRESS BRAND — une maison respectée à travers tout le Canada depuis 1873.

Léo Simard, Enr.

SAINT-JOSEPH D'ALMA, Qué.

Nos chapeaux s'adaptent mieux à votre visage et à vos toilettes

L.J. Couture
NOUVEAUTÉS POUR DAMES
ST-JOSEPH D'ALMA, QUE.

Cultivateurs et Eleveurs,

DEMANDEZ LES MOULEES "CARTIER" POUR TOUS LES PRODUITS DE LA FERME

Vous serez assurés de la QUALITE et d'un RENDEMENT sans égal. Elles sont économiques et préparées avec le plus grand soin. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, écrivez-nous . . .

LACHANCE & MOREL, Limitée Québec, Qué.

ST-AMBROISE

BAPTEMES : — M.-Madeleine-Ghislaine, enfant de M. et de Mme Oscar Côté, née Rose-Aimée Godin. Parrain et marraine M. et Mme J.-Aimé Bédard.

M.-Berthe-Yvonne, enfant de M. et de Mme Conrad Lavoie, née Marg. Hudon. Parrain et marraine M. et Mme Hilaire Hudon, grands-parents de l'enfant.

Marie-Gaétane-Thérèse, enfant de M. et de Mme Napoléon Gauthier, née Palmyre Brassard. Parrain, M. Paul Girard, cousin; marraine Mlle Albertine Gauthier, sœur de l'enfant.

J.-Jean-Guy-René, enfant de M. et de Mme Freddy Pilote, née Jeannette Perron. Parrain et marraine M. et Mme Xavier Pilote.

J.-Grégoire-André, enfant de M. et de Mme Elphège Gauthier, née Françoise Bouchard. Parrain et marraine M. Armand Bouchard et Mlle Augustine Girard, cousine de l'enfant.

M.-Laurette-Huguette, enfant de M. et de Mme Raoul Tremblay, née S. Blackburn. Parrain et marraine M. et Mme Thomas Blackburn, oncle et tante de l'enfant.

J.-Jean-Ghislain, enfant de M. et de Mme Jean-Baptiste Lespérance, née Candide Bergeron. Parrain et marraine M. et Mme Frs-Xavier Simard.

MARIAGES : — Le 29 septembre, a été béni le mariage de Mlle Micheline Dufour, fille de M. et de Mme Joseph Dufour, de cette paroisse avec M. Roland Simard, de St-Alexis de Grande-Baie. MM. Joseph Dufour et Charles Simard servaient de témoins aux mariés. La mariée faisant partie de la Congrégation des Enfants de Marie, une statue de la Vierge fut placée dans le bas-choeur. A l'orgue la chorale des Enfants de Marie exécuta un programme de cantiques choisis.

Après la messe, il y eut réception chez les parents de la mariée.

A cet heureux couple, nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

Le 2 octobre a été béni le mariage de Mlle Aldémère Savard, fille de feu Omer Savard et de Dome J.-Chs Villeneuve de Chicoutimi.

EXPOSITION — L'exposition des fermières a remporté un beau succès encore cette année. Les exhibits étaient nombreux et choisis; les prix obtenus furent également nombreux. Cette exposition annuelle dura 3 jours. Quelques attractions amusantes s'offraient aux visiteurs autant pour les enfants que pour les adultes. Enfin pour clôturer cette exposition, une partie de cartes organisée par les fermières obtint un beau résultat. Félicitations à toutes ces dames pour leur beau travail.

NOTES LOCALES : — Mme Alfred Blackburn accompagnée de son fils, de St-Charles Borromée passe quelque temps chez sa mère, Mme Nil Boucher.

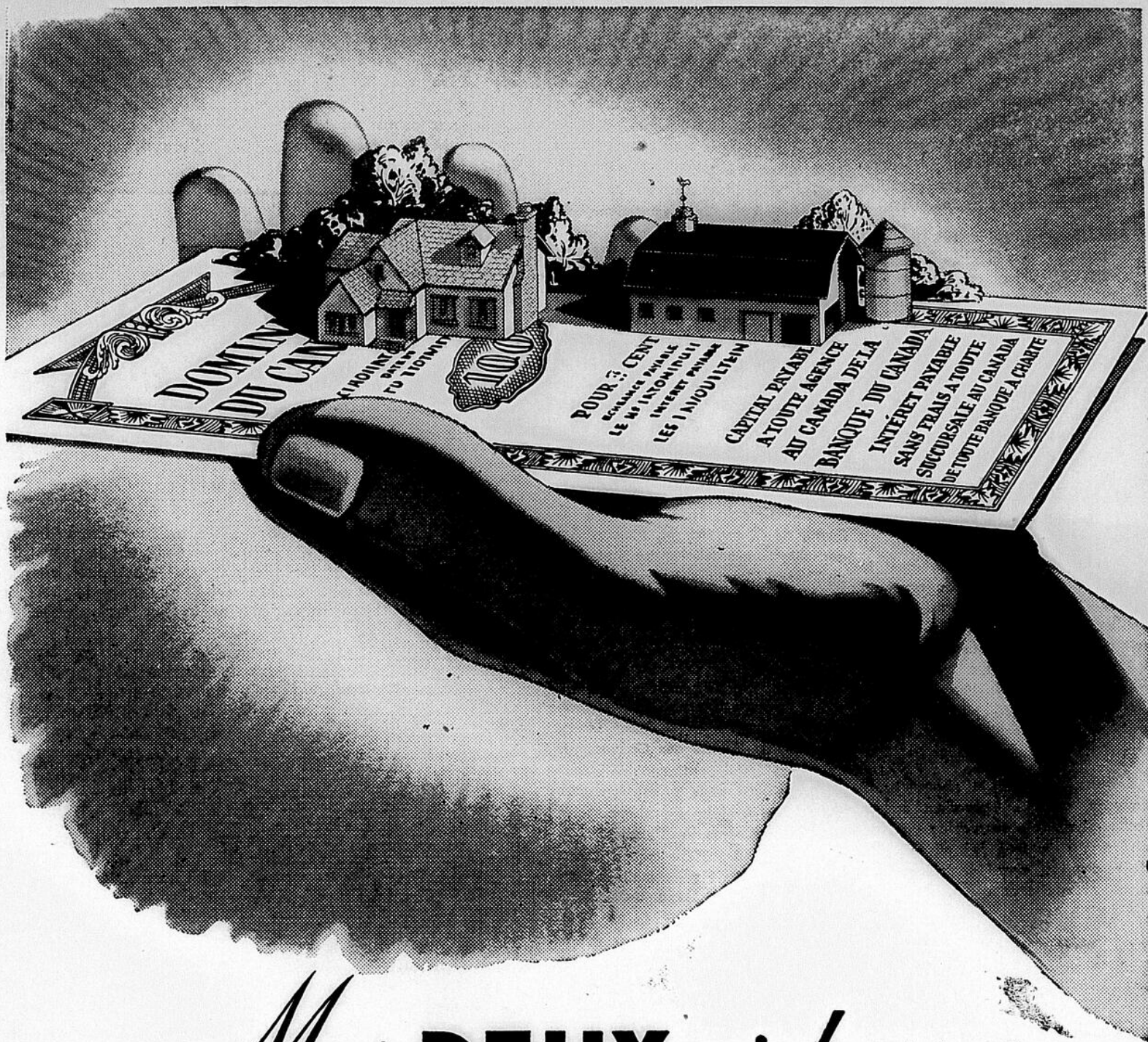
M. et Mme Jean Gagnon, de Kénogami, sont en promenade chez M. et Mme Johnny Gagnon.

M. et Mme Georges Tremblay, sont de retour d'un voyage à Montréal.

M. et Mme Arthur Bouchard sont de retour d'un voyage dans le comté de Charlevoix.

M. J.-Edmond Gauthier, de St-Nazaire, était en visite ici dimanche le 26 septembre.

Mlle Rita Paradis, institutrice à St-Charles Borromée, était en visite chez sa tante Mme Abel Simard, dimanche le 26 septembre.



Mes **DEUX** richesses

TOUT cultivateur qui s'arrête à y penser admettra que c'est bien vrai. Ses deux richesses, aujourd'hui, ce sont la terre qu'il cultive et les Obligations de la Victoire qu'il met de côté pour améliorer sa maison, acheter de nouveaux instruments aratoires, et même augmenter le nombre de ses animaux. En effet, il n'y a rien de plus stable que de la bonne terre au soleil ni rien de plus sûr que des obligations garanties par toutes les richesses du pays. Avec ça, un homme est tranquille, il envisage l'avenir avec sérénité et il assure un héritage à ses gars et à ses filles.

Vous savez qu'il ne s'agit pas de faire un don au pays mais bien de lui prêter de l'argent qui vous rapportera des intérêts avantageux et qui constituera un capital pour l'avenir. Ces obligations, c'est en somme de l'argent comptant. En cas d'extrême nécessité, vous pouvez vous en

servir pour faire un paiement sur votre hypothèque ou régler une dette pressante; mais vous comprenez bien que, comme tout bon placement, vous devez le laisser s'accumuler d'année en année jusqu'à échéance. Ainsi vous ne faites pas seulement preuve de patriotisme mais aussi de bon jugement. Quand on peut servir son pays en même temps que son propre intérêt on serait bien mal avisé de ne point en profiter.

Cultivez donc votre terre et faites-la produire à plein rendement pour nourrir nos soldats, nos Alliés et vos bons clients de la ville. Achetez aussi des Obligations de la Victoire avec l'argent que vous gagnez aujourd'hui plus facilement. Vous serez bien aise d'avoir une réserve quand la paix sera revenue et vous serez fier d'avoir servi votre pays de deux manières: avec vos produits et avec votre argent.



Vous aurez bientôt l'avantage d'acheter des

OBLIGATIONS de la VICTOIRE

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

MAGNIFIQUE SUCCÈS... LE NOUVEAU...

(suite)

Lévesque, de Bagotville, député du district No 12 et M. l'inspecteur Savard, grand-chevalier de Dolbeau, prononcèrent également d'intéressantes allocutions. M. l'abbé Lamarre, aumônier, tira les conclusions du congrès et M. Isidore Barrette, grand-chevalier d'Alma, remercia les congressistes.

Après le congrès, eut lieu l'initiation au deuxième degré. Le soir, plus de 400 chevaliers, anciens et nouveaux, se réunirent à la salle des Chevaliers pour le souper, sous la présidence de M. Isidore Barrette, grand-chevalier.

M. L. Faugy, député d'Etat, M. J. V. Tremblay, député du district No 15, M. le député Joseph Fillion, fidèle-navigateur de la cour de St-Joseph-d'Alma Mgr Racine, M. Ls-J. Lévesque, de Bagotville, député du district No 12, M. E. Tremblay, grand-chevalier d'Arvida et M. l'inspecteur Savard, grand-chevalier de Dolbeau, adressèrent la parole aux congressistes au cours du souper. M. H.-Chs Savard, officier de Circulation et cérémoniaire du conseil de Chicoutimi, amusa longuement les convives avec des imitations de personnages très réussies. L'initiation au troisième degré eut lieu à la salle de l'hôtel-de-ville, après le souper.

Le soir, un banquet réunissait de nouveau tous les Chevaliers à leur salle. La soirée se termina par une réception pour tous les officiels des deux districts, chez M. Isidore Barrette, grand-chevalier de St-Joseph-d'Alma.

Ce congrès des Chevaliers de Colomb du district No 15 et l'initiation qui eut lieu au cours de cette journée ont remporté un succès magnifique qui démontre bien l'importance de cette association. Les organisateurs de cette journée méritent des félicitations pour leur beau travail qui est de bonne augure pour l'avenir des Chevaliers dans le district.

INITIATION DES FILLES...

(suite)

Dans l'après-midi, à 2 h. aura lieu l'initiation d'une quarantaine de nouveaux membres aux trois degrés de l'association. Le soir, à 8 heures, un grand banquet réunira toutes les Filles d'Isabelle, anciennes et nouvelles, à la salle des Chevaliers.

(suite)

A l'occasion de cette inauguration, le poste CBJ avait préparé un programme de choix qui fut irradié sur tout le réseau. Les postes de Montréal et de Québec prirent également part à cette émission, de sept à 8 heures, dimanche soir, en hommage à la Reine du Nord, Chicoutimi centenaire.

Quelques minutes avant l'émission, Mgr Léon Maurice, vicaire général et délégué par S. E. Mgr Melançon, bénissait le nouveau studio, joliment garni de fleurs naturelles pour la circonstance. On remarquait parmi les invités d'honneur à cette cérémonie, outre Mgr Maurice, M. Maurice Gagnon, C. R., délégué de la Société Radio-Canada, M. Edgar Courchesne, architecte de Radio-Canada, M. Lucien L'Allier, ingénieur régional de Radio-Canada, S. H. le maire G.-H. Smith, de Chicoutimi, M. Jacques Auger, directeur artistique des émissions du Théâtre Classique de Radio-Canada, M. François Rozet, Mlle Geneviève Gagnon et Juliette Rivest, artistes invités, M. Vilmond Fortin, directeur du poste de Radio-Canada à Chicoutimi et quelques autres.

A l'ouverture du programme en hommage au poste CBJ, M. René Morin, président du Bureau des Gouverneurs de Radio-Canada, adressa de Montréal, quelques mots à son auditoire invisible et relata les changements apportés au poste de Chicoutimi depuis le début. Monseigneur Léon Maurice et S. H. le maire Smith adressèrent ensuite quelques mots. Mlle Geneviève Gagnon, de Roberval, exécuta ensuite une pièce au piano, suivie d'une récitation : "Jeunesse", par M. Jacques Auger. M. François Rozet adressa ensuite quelques mots puis le programme se continua de Québec et de Montréal avec des chœurs de chant et de l'orchestre.

Après l'émission, les distingués visiteurs s'enregistrèrent au Livre d'Or de CBJ.

Ce congrès sera sous la présidence de Madame Isidore Barrette Régente de Saint-Joseph-d'Alma, qui lance un pressant appel à toutes les filles d'Isabelle de St-Joseph-d'Alma et des autres cercles afin qu'elles assistent en grand nombre à cette journée. Madame J.-T. Butler, Régente d'Etat, assistera également à ce congrès.

MAGNIFIQUE...

Un concours de diction, par des jeunes du Couvent et du Collège, remporta un franc succès. Mlle Rosalia Ouellet, élève des RR. SS. de la Congrégation et M. Gégétan Lavoie, élève des RR. FF. Maristes, remportèrent les prix offerts par la Société St-Jean-Baptiste.

Les cours du soir

L'inscription, pour les cours du soir en menuiserie, dessin industriel, arithmétique, et autres, à l'Ecole d'Arts et Métiers, à St-Joseph-d'Alma, aura lieu lundi, le 11 octobre, au numéro 118, rue Collard. On peut s'inscrire le jour ou le soir.

**Avis aux****LOCATEURS et aux LOCATAIRES**
LOCATION À LA SEMAINE

À compter du 1er octobre 1943, un locataire à la semaine d'un logement, d'un duplex, d'un plein-pied ou d'un appartement, peut se prévaloir des mêmes droits au renouvellement du bail que possède le locataire mensuel, en vertu des règlements de la Commission. Pour expulser ce locataire, il faut invoquer les mêmes raisons que l'on doit alléguer pour évincer un locataire mensuel, et l'avis de quitter les lieux doit être donné dans le même délai.

Toutefois, il faut noter que ce droit au renouvellement n'appartient pas à des "chambres", à des pensionnaires ou des sous-locataires qui partagent en commun l'entrée et le cabinet de toilette avec le locataire ou la personne qui sous-loue les chambres dans ce logement, duplex, plein-pied ou appartement. Ces personnes peuvent être évincées sur avis d'une semaine si le loyer est payé à la semaine.

**SI UN LOCATEUR DÉSIRE ÉVIN-
CER UN LOCATAIRE D'UN LOGE-
MENT, DUPLEX, APPARTEMENT
OU PLEIN-PIED AFIN D'Y
DEMEURER**

Tout locateur qui veut expulser un locataire afin qu'il puisse prendre possession d'un logement, soit comme résidence personnelle, soit comme résidence pour son père, sa mère, son fils, sa fille ou sa bru, pour une période d'au moins une année, peut donner au locataire un avis de quitter les lieux rédigé sur une formule qu'il obtiendra de la Commission.

Délai de l'avis

Dans le cas d'un bail mensuel ou à la semaine, il faut donner au locataire, un avis d'au moins six mois. De plus, on ne peut exiger dans cet avis, que le locataire quitte le logement pendant la saison d'hiver, c'est-à-dire entre le 30 septembre et le 30 avril suivant. Dans le cas d'un bail pour une période déterminée d'une année, par exemple, le locataire a droit à un avis d'au moins six mois avant l'expiration du terme courant; c'est donc dire que, dans le cas d'un bail se terminant le 1er mai 1944, l'avis doit être donné au plus tard le 31 octobre 1943.

**UN LOCATAIRE QUI EST EN
DÉFAUT DE PAYER SON LOYER**

Un locataire qui fait défaut de payer son loyer durant quinze jours, peut être expulsé en vertu du droit civil provincial.

**COMMENT L'ON POURRA COMMUNIQUER AVEC
L'ESTIMATEUR DES LOYERS**

On devra communiquer par écrit en adressant la lettre à l'Estimateur des Loyers, Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, à l'un des bureaux sous-mentionnés.

FORMULES

Les formules dont doivent se servir les locateurs et les locataires pour donner soit un avis de quitter les lieux, soit une demande de renouvellement, soit un avis de renouvellement, seront fournies par la Commission et pourront être obtenues, sans frais, si l'on s'adresse aux bureaux suivants de la Commission:—

AMOS
CHICOUTIMI
DRUMMONDVILLE
GRANBY
HULL
JOLIETTE
JONQUIÈRES
LACHUTE
MATANE
MONT-JOLI

MONT-LAURIER
MONTMAGNY
MONTREAL
NEW CARLISLE
PAPINEAUVILLE
QUÉBEC
RIMOUSKI
RIVIÈRE-DU-LOUP
ROBERVAL
ROUYN
ST-GEORGES, BEAUCE

ST-HYACINTHE
ST-JÉRÔME
ST-JEAN
STE-MARIE, BEAUCE
SHAWINIGAN FALLS
SHERBROOKE
SOREL
THETFORD MINES
TROIS-RIVIÈRES
VALLEYFIELD

ADMINISTRATION DES LOYERS**LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE**

RA15FQ

Voyez un spécialiste
pour vos chaussures

L.J. Couture
NOUVEAUTÉS POUR DAMES

ST-JOSEPH D'ALMA, QUÉ.

nos prix: \$1.69 à \$7.00

LE Ve EMPRUNT...

(suite)

ne faudra donc pas que les sollicitateurs rencontrent des "Séraphin Poudrier" au cours de la campagne, si l'on veut que le comté du Lac-St-Jean souscrive et sursouscrive son objectif. Les souscriptions pour la sollicitation générale des autres emprunts avaient été : 1er, \$57,350; 2e, \$60,750; 3e, \$49,900; 4e, 71,650.

Parmi ceux qui ont souscrit généralement aux emprunts de la Victoire, il convient de mentionner les cultivateurs qui ont fait leur large part. Comme on peut le voir par les chiffres qui suivent, la classe agricole a compris de plus en plus le devoir qui incombe à chacun et a souscrit largement. Au 1er emprunt, les cultivateurs souscrivirent \$5,150; au 2e, \$8,350; au 3e, \$15,050 et au 4e, \$18,650. Nul doute qu'ils feront encore mieux cette fois-ci.

VACANCES PAYEES...

(suite)

A la fin de dix années de services continus, l'employé aura droit à deux semaines de vacances avec paye — durant l'année de calendrier, et à chaque année de calendrier par la suite.

2. Allocation de vacances.

L'allocation accordée à l'employé pour les vacances sera égale au gain régulier (à l'exclusion du travail supplémentaire) pour le temps des vacances; en d'autres termes, le montant qu'il aurait gagné normalement

Quelle fierté, quel point d'orgueil pour tous et chacun du comté du Lac-St-Jean, si Radio-Canada annonçait, dès les premiers jours de la campagne, que notre comté a été le premier dans tout le Dominion, à atteindre son objectif et même à le dépasser.

Et pourquoi pas ?

(sans compter le travail supplémentaire) s'il eût travaillé durant cette période.

3. Temps des vacances.

Si un employé termine ses services sans qu'il soit de sa faute avant de prendre les vacances auxquelles il a droit il recevra une allocation au lieu et place de ses vacances.

En temps normal il n'est pas permis à l'employé de reporter d'une année

à l'autre ses vacances. Il ne sera payé aucune allocation au lieu de vacances, à moins que la direction n'ait demandé elle-même de façon spéciale à un employé de renoncer à ses vacances.

Le Bureau Régional du Travail a décidé qu'il n'y aura pas d'allocation payée au lieu et place des vacances. En d'autres termes, si un employé ne prend pas ses vacances, il n'aura

droit à rien autre que son salaire régulier.

N. de la R. — Nous apprenons à la dernière minute que la Fédération vient de remporter une autre victoire. En effet, le Conseil Régional du Travail vient d'approuver une requête instituant que : "tout travail après les huit heures quotidiennes et tout travail le septième jour de la semaine seront payés à taux et demi."

F. - P. NADON

Opticien d'Ordonnances Licencié

St-Jos.-
d'Alma



Lac
St-Jean

Acheter un Timbre d'Épargne chaque semaine

Chez Jeanne

L'endroit où acheter votre nouveau manteau d'hiver !

• •

Notre dernier voyage à Montréal a été fait dans l'intention de vous procurer le manteau qu'il vous faut dans ce qu'il y a de plus nouveau. — Manteaux en "Tweed", garnis de fourrure, aussi, tous les autres manteaux en drap, garnis de fourrure.

• •

CHEZ JEANNE ENR.

Nouveautés pour Dames

ST-JOSEPH-D'ALMA, P. Qué.

SERVICE SÉLECTIF



NATIONAL

Changements dans le mode d'examen médical des appelés

La marche à suivre relativement à l'examen médical sous le régime des Règlements du Service sélectif national (mobilisation) a été modifiée comme suit:

- (a) Si l'appelé demeure à une distance raisonnable d'un "Centre de réception", il lui sera enjoint de se rapporter à ce centre pour y subir son examen médical. Après cet examen, qui établira de façon définitive sa catégorie médicale, l'appelé retournera chez lui. (Il y a, dans la province de Québec, deux "Centres de réception", l'un situé à Montréal, l'autre à Québec.)
- (b) Si l'appelé demeure trop loin d'un "Centre de réception" pour qu'il lui soit possible d'y subir un examen médical et de retourner chez lui dans un délai raisonnable, il lui sera enjoint de se présenter chez un des médecins désignés dans son "Ordre d'appel" à l'examen médical. Il est entendu que ces médecins auront leur bureau à une distance raisonnable du domicile de l'appelé, et à cette fin, on a nommé plusieurs dans différents centres de la province.
- (c) Dans certains cas où l'appelé demeure dans une région très éloignée, il lui sera enjoint de se présenter devant un médecin de son choix pour subir son examen médical.
- (d) Tout homme appelé à subir l'examen médical recevra par la poste, de la part du Registraire de la division de Mobilisation, un "Ordre-examen médical" qui lui donnera des instructions précises quant à la marche à suivre pour son examen médical.

Les modifications dans la marche à suivre pour les examens médicaux ne changent en rien ni le droit de demander un ajournement de service militaire ni les catégories sujettes à ce service. Il ne s'agit que d'occasionner moins d'inconvénients aux appelés; en effet, dans bien de cas ils n'auront à subir qu'un seul examen au lieu de deux ou trois comme autrefois. Celui qui peut subir son examen à un centre de réception n'aura plus de doutes quant à sa catégorie médicale car celle-ci sera définitivement fixée après un seul examen.

La loi exige que tout homme recevant un "Ordre-examen médical" se conforme strictement aux instructions du Registraire qui accompagnent cet Ordre.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

A. MacNAMARA
Directeur du Service sélectif national

ME-LIF

Gagnon & Frère (Meubles)

ALMA — METABETCHOUAN — ROBERVAI

GLACIERE "CONNOR" blanche \$79.50

Visite de l'Hon. Maurice Duplessis

A Chicoutimi, Port-Alfred, Jonquièrre et Kénogami — Adressent la parole : MM. les députés Talbot, Beaulieu et Barrette, ainsi que MM. Duguay et Boiteau. — Foule record à Chicoutimi.

CHICOUTIMI. — Spécial au Lac-St-Jean. — "C'est le manque de vision des politiciens qui a permis aux compagnies puissantes d'obtenir des pouvoirs illimités du gouvernement libéral. Vous avez dans votre région deux trusts qui sont cause de votre ruine dont les provocations et le cynisme vous ont exaspéré. L'une d'elles, l'Aluminum Company, s'est moqué des lois et de la population avec la connivence des gouvernements Taschereau et Godbout. Il est temps qu'ils comprennent qu'ils ne sont pas maîtres chez nous et qu'ils doivent nous rendre justice". Voilà ce qu'a déclaré l'hon. Maurice Duplessis, chef de l'Opposition, à un grand ralliement de l'Union Nationale, à Chicoutimi, dimanche après-midi. Environ deux mille personnes s'étaient rassemblées dans la grande salle de l'hôtel-de-ville de Chicoutimi et à l'extérieur pour entendre le chef de l'Opposition et les orateurs qui l'accompagnaient.

L'assemblée était sous la présidence conjointe de S. H. le maire Smith,

de Chicoutimi, de M. Antoine Rivier, maire de la paroisse et de M. U. Boulianne, maire de la Paroisse le Jonquièrre et préfet du comté. On remarquait sur l'estrade : M. Antonio Talbot, député de Chicoutimi, M. Paul Beaulieu, député de St-J-Napierville, M. Antonio Barrette, député de Joliette, M. Emile Boiteau, maire de Ste-Foy et ancien député de Bellechasse, M. Arthur Larouche, ancien député de Chicoutimi, M. le Dr Léo Duguay, ancien député du Lac-St-Jean, un grand nombre de maires et de conseillers des paroisses environnantes ainsi qu'un grand nombre d'autres. On remarquait également un grand nombre de dames parmi l'assistance. L'hon. M. Duplessis fut l'objet d'une belle ovation lorsqu'il s'approcha du micro pour adresser la parole. Après de longs applaudissements, le chef de l'Opposition déclara : "Nous avons dépensé beaucoup pour le comté de Chicoutimi mais c'était un placement et la population l'a compris parce qu'elle a du cœur. Voilà ce que j'ai déclaré à votre député, M. Tal-

bot, lorsque je l'ai revu pour la première fois après notre défaite en 1939. Je me sens chez nous à Chicoutimi et c'est pourquoi j'aime à y revenir". M. Duplessis fit ensuite de brillants éloges du député de Chicoutimi, M. Antonio Talbot et de M. le Dr Duguay, ancien député du Lac-St-Jean. "Nous en aurons besoin dans le prochain gouvernement", dit-il.

L'hon. Maurice Duplessis repassa ensuite, brièvement ce que son gouvernement avait fait pour Chicoutimi, puis il s'attaque vivement à l'Aluminum Company, "qui s'est emparé,

Suite à la page 6

NOTRE FEUILLETON

A cause de circonstances imprévues, nous n'avons pu publier notre feuilleton, cette semaine. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

COUTURIERE. — On demande une couturière d'expérience pour coudre à domicile. S'adresser à Madame Dr Maurice Gravel, 50, Sacré-Coeur, ALMA.

COURS DE STENOGRAPHIE et de DACTYLOGRAPHIE. — Tous ceux et celles que la chose intéresse, sont priés de s'adresser immédiatement à : NELLIE FILLION,

170, rue Collard. Tel. 193.

LE GRANIT NATIONAL A ST-JOSEPH-D'ALMA

Nous apprenons avec plaisir que la Compagnie du Granit National vient de se porter acquéreur de plusieurs lots de terre, ayant appartenu

à la Succession François Gragné, sur l'île Ste-Anne.

Le nouveau bureau du Granit National sera situé sur la rue Collard, dans l'ancien bureau de M. Arthur Grenier.



CULTIVATEURS ET TRAVAILLEURS AGRICOLES!

Si votre travail de ferme se ralentit l'hiver, vous êtes requis ailleurs dans des emplois essentiels

La pénurie de bois de chauffage peut être sérieuse pour notre population. Le manque de billots et d'autres produits nécessaires de la forêt menacerait notre effort de guerre. C'est pourquoi tout homme qui n'est pas nécessaire sur la ferme durant l'automne et l'hiver devrait s'offrir pour travailler dans les bois jusqu'à ce que l'agriculture requière de nouveau ses services.

Les cultivateurs dans des emplois essentiels durant la morte-saison agricole pourront retourner sur la terre lorsque nécessaire. De plus, ceux qui ont obtenu un ajournement militaire ne seront pas appelés tant qu'ils occuperont, au cours de la morte-saison de la ferme, un emploi essentiel approuvé.

Répondez immédiatement à cet appel d'importance vitale.

Pour plus de renseignements adressez-vous:

au plus proche BUREAU DE PLACEMENT ET DU SERVICE SÉLECTIF ou

au plus proche AGRONOME DU MINISTÈRE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE ou à votre COMITÉ LOCAL DE PRODUCTION AGRICOLE

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL,
ministre du Travail

A. MACNAMARA,
directeur du Service sélectif national

PQ-A1-F

AVIS AUX DÉTENTEURS

d'Obligations du Dominion du Canada

à 5%, échéables et rachetables au pair le 15 octobre 1943,

et à 4%, échéables le 15 octobre 1945

(qui ont été appelées pour être rachetées au pair le 15 octobre 1943)

Ceux qui possèdent les valeurs mentionnées ci-dessus peuvent les convertir pour acheter des Obligations du Cinquième Emprunt de la Victoire datées du 1er novembre 1943. Les obligations des dites émissions seront acceptées au prix de 100%ème pour cent de leur valeur en paiement des Obligations du Cinquième Emprunt de

la Victoire. Cette conversion peut être faite au cours de la Campagne du Cinquième Emprunt de la Victoire par le vendeur chargé de cet Emprunt qui passera chez vous, par votre Banque, ou par votre Compagnie de Fiducie ou de Prêts qui sont en mesure de vous fournir tous les renseignements que vous pouvez désirer.

Ministère des Finances

Grande assemblée, lundi le 11 octobre, du
BLOC POPULAIRE CANADIEN
à St-Joseph-d'Alma, Salle de l'Hôtel-de-Ville à 8 heures

Vous entendrez : M. EDOUARD LACROIX, Me THS-LOUIS BERGERON, C. R., Me PIERRE AUDET, C. R., et AUTRES.
LES DAMES SONT CORDIALEMENT INVITEES !